

2014-0976
2014-04-25

COMMERCIAL

KONK
PARA-GONE
KN 95
CONTRE LES PARASITES CHALCIDIENS

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE SOUS PRESSION POUR CONTRÔLER LES PARASITES
CHALCIDIENS DES ABEILLES COUPEUSES DES FEUILLES DE LUZERNE

GARANTIE:

Pyréthrine..... 0,975%
Butoxide de pipéronyle..... 1,950%
Dicarboximide de bicycloheptène N-octylique..... 3,210%

N° D'ENREGISTREMENT 24197
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT
INFLAMMABLE
EXPLOSIF

CONTENU NET: 212 g

Acuity Holdings, Inc.
125 Buttermill Ave.
Concord, ON L4K 3X5 1-905-669-9876

Cet insecticide doit être utilisé seulement dans le distributeur automatique conçu pour cet usage, qui vaporise 27,5 mg d'insecticide toutes les 7 ½ minutes. L'usage continu de cet insecticide durant les premiers onze (11) jours d'incubation des abeilles coupeuses des feuilles de luzerne contrôlera les parasites chalcidiens lorsqu'ils émergent des cellules d'abeilles. Ce contenant contrôle les parasites dans un incubateur de 7-14 mètres cubes (250-500 pieds cubes).

APPLICATION: utiliser cet insecticide lors de l'incubation des abeilles coupeuses de feuilles de luzerne, seulement dans des incubateur bien aérés d'au moins 7 mètres cubes (250 pieds cubes). Une canette est nécessaire pour 7-14 mètres cubes (250-500 pieds cubes) d'espace d'incubation.

MODE D'EMPLOI: Le distributeur automatique doit être placé à 2-3 mètres (6-9 pieds) au-dessus du plancher à un endroit bien aéré pour aider à propager l'insecticide partout dans l'incubateur au-dessus des cellules d'abeilles. Pour installer la canette, enlever le capuchon protecteur et le bouton et les visser dans le distributeur. Une canette d'insecticide est requise pour chaque 7-14 mètres cubes (250-500 pieds cubes) d'espace d'incubation. Démarrer le distributeur automatique au début de la période d'incubation (JOUR 0) et continuer à vaporiser pendant les onze (11) jours suivants. Arrêter le distributeur au onzième jour (JOUR 11) après une vaporisation continue. L'action continue de l'insecticide contrôlera les parasites chalcidiens jusqu'à l'émergence des abeilles.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Le contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas exposer à des températures dépassant 50°C. Ne pas percer, ni jeter au feu. Ne pas contaminer la nourriture pour humains ou animaux ou l'eau. Éviter tout contact avec la peau et éviter de respirer le brouillard de vaporisation. Se Laver après chaque utilisation. Toxique pour les oiseaux et les poissons. **Ne pas vaporiser directement sur les cellules d'abeilles.**

ÉLIMINATION: Quand le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))